

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard
- **Code du produit:** GKSB-106
- **Emploi de la substance / de la préparation** Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA
- **Email:** pdl-msds_author@agilent.com
- **Phone number:** 800-227-9770
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Sensibilisant cutané - catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
anthranilamide
- **Mentions de danger**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseils de prudence**
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

(suite page 2)

— CANFR —

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

Nom du produit: AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard

(suite de la page 1)

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
 - **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
 - **Composants dangereux:**
- | | | |
|---------|----------------|---------|
| 88-68-6 | anthranilamide | 9,9%p/p |
|---------|----------------|---------|
- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Cyanose
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

CANFR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

Nom du produit: AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants** Porter des gants appropriés.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
- **Forme:** Poudre
- **Couleur:** Blanchâtre

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

Nom du produit: AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard

(suite de la page 3)

· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non applicable.
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	300 °C
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	100,0 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

— CANFR —
(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

Nom du produit: AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard

(suite de la page 4)

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë**

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut être nocif par contact cutané.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

Nom du produit: AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

Non réglementé, Quantités de minimis

· Numéro ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)	
88-68-6 anthranilamide	ACTIVE
· Liste canadienne des substances	
· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada	
Aucun des composants n'est compris.	
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	
Aucun des composants n'est compris.	
· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
Aucun des composants n'est compris.	

- Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- Pictogrammes de danger



GHS07

- Mention d'avertissement Attention

(suite page 7)

CANFR

**Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1**

Date de Révision: 03/11/2021

Date d'émission: 03/11/2021

Nom du produit: AdvanceBio 2-AB Man8 / M8 N-Glycan Standard

(suite de la page 6)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

anthranilamide

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

CANFR